



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 18 juin 2024

À l'approche des élections législatives, l'Académie des sciences appelle à la vigilance quant au respect de valeurs essentielles en démocratie.



Garantir l'accès de chaque citoyen à la connaissance scientifique. La connaissance scientifique est une composante à part entière de la culture à laquelle les citoyens doivent avoir accès par l'enseignement et par des médias libres. Au service de la société, elle permet d'évaluer l'ampleur des nombreux défis actuels (réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, bon usage de l'intelligence artificielle, sécurité alimentaire ou encore santé humaine, comme le passé récent l'a démontré), d'y apporter des solutions et, ainsi, d'éclairer, de façon rationnelle, les choix des gouvernants.

Donner les moyens d'une formation scientifique de qualité dès le plus jeune âge. Donner à toutes les citoyennes et tous les citoyens les moyens de s'appropriier les principales avancées scientifiques, d'évaluer la validité des informations disponibles et, ainsi, de faire des choix éclairés est essentiel. C'est par un enseignement scientifique solide et dispensé dès l'école primaire que ces objectifs peuvent être atteints.

Soutenir une recherche scientifique libre et ouverte. Parce que la recherche scientifique, et notamment fondamentale, est source de progrès, elle doit être fortement et durablement soutenue, tant au niveau national qu'europpéen. Son exercice doit être garanti en toute liberté et de façon ouverte, dans le cadre d'un service public de qualité en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Assurer la libre circulation des scientifiques et des idées. La recherche scientifique repose sur la richesse intellectuelle de ses acteurs, liée à leur diversité d'esprit et de cultures. Cela implique de garantir une libre circulation **des étudiants, des chercheurs et des universitaires**, sans tracasserie administrative, quels que soient leurs pays d'origine. Le repli sur soi, prôné par certains, nuit gravement à la recherche scientifique, aux capacités de coopération internationale et donc aux capacités d'innovation, de transmission des savoirs et au rayonnement de notre pays.

Alors que notre pays doit élire prochainement une nouvelle Assemblée nationale dont la composition orientera les choix du prochain gouvernement, l'Académie des sciences en appelle à la vigilance des citoyens et des élus sur le respect de ces valeurs et principes, tels que les porte la science et tels qu'ils fondent notre démocratie.

Contacts Presse

Alain Fischer

Président de l'Académie des sciences
alain.fischer@academie-sciences.fr

Nicolas Plantey

Directeur de la communication et de l'événementiel
presse@academie-sciences.fr
01 44 41 44 27 - 06 64 67 33 78



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et les débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte, sur les enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. Elle compte 276 membres, 122 associés étrangers et 63 correspondants.

—
Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller
Devise : « *Invenit et Perfectit* »